

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Madame Samia RIFFAUD-BRUNET

N° 28413

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L320-2, L321-2, L324-4 et L325-18 ;
Vu la délibération n°20 du conseil communautaire du 8 avril 2026 relative à la délégation de conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires ;
Vu le décret n°2026-788 du 2 juillet 2026 fixant les conditions et les modalités de rattachement des élus communautaires par les déplacements temporaires des personnels élus de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Président et membres communautaires doivent être exécutées sans interruption ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Madame Samia RIFFAUD-BRUNET à Saint-Denis (93) nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération susvisée.

DÉCIDE

Article 1 : De conférer le caractère de mandat spécial au déplacement de Madame Samia RIFFAUD-BRUNET à la « Journée nationale ANR » à l'Assemblée Prosélyte - 1 rue des Chénoues - 93017 SAINT-DENIS (93) le 24 juin 2026.

Article 2 : D'autoriser à l'Élu, concernant le remboursement des frais réellement exposés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Inviter le directeur général des services et l'inspecteur de l'électorat à effectuer les diligences nécessaires en ce qui concerne la fonction de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 02/06/2026


Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 19 juin 2018 sur l'accès à l'information



DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Madame Samia RIFFAUD-BRUNET

1 DOCUMENT - Publié le 2 Juin 2026

 **28413.pdf**
(.pdf, 257,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**